

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attart

1850 exemplaires

N°19

(septembre - octobre - novembre 2002)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1



Activités Nature : automne 2002

Voici revenu le temps de l'école, de la chute des feuilles et ... des activités nature du mercredi après-midi. Cette saison encore, nous proposons aux jeunes de 8 à 12 ans cinq rendez-vous dont le programme vous sera dévoilé mi-septembre.

Les Journées du Patrimoine

Dans le cadre des « Journées du Patrimoine » organisées les 7 et 8 septembre prochains, le Centre européen Robert Schuman sera ouvert au public le samedi de 14 à 18h et le dimanche de 10 à 12h et de 14 à 18h. L'accueil et les commentaires seront notamment assurés par des membres du Bureau Alinéa, auteur de projet pour la restauration des bâtiments.
Renseignements : 063/24 27 70

Echos de la Commission de Gestion

Adhésion à « l'Association des Parcs naturels de Wallonie » et désignation des deux représentants du Parc Naturel de la Vallée de l'Attart.

Rappel des différentes missions assurées par l'asbl « Au pays de l'Attart ».

Etat des présences des membres de la CG et décision d'envoyer un courrier aux membres peu ou pas présents.

Propositions de gestion du centre de visite « Voyage au cœur de l'Attart ».

A Attart, la bouse de vache fournira de l'électricité verte !

Depuis longtemps, on parle de biométhanisation dans la vallée de l'Attart. L'idée de départ vient d'un agriculteur metzertois, connu de tous pour ses « Rocailles ».

A sa demande, l'asbl « Au Pays de l'Attart » a cherché les possibilités de monter un projet de biométhanisation dans la vallée. A ce moment-là, on ne parlait pas encore de certificats verts et construire une telle installation relevait de l'utopie.

Deux pistes sont alors envisagées : construire une installation collective à Metzert et une individuelle à Faascht. Des difficultés de raccordement au réseau Haute Tension ont empêché le projet collectif de voir le jour. L'autre par contre, introduit par l'asbl, a été accepté par la Commission européenne (5^{ème} programme cadre, recherche et démonstration).

Principe d'une installation de biométhanisation :

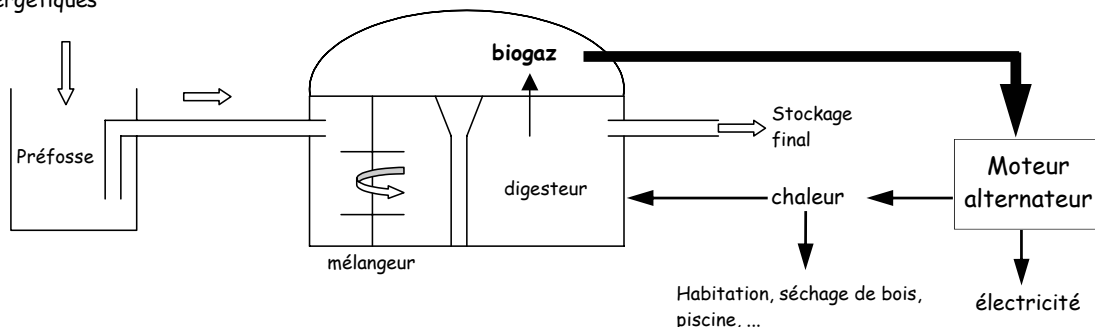
La matière organique (lisier, fumier, plantes énergétiques, ...) est introduite dans le digesteur. Il s'agit d'une cuve en béton chauffée dans laquelle la matière organique subit une fermentation anaérobie c'est-à-dire qu'elle se décompose en absence d'air et en dégageant du biogaz composé de $\pm 60\%$ de méthane.

Stocké dans la bûche au-dessus du digesteur, le biogaz est ensuite brûlé dans un moteur qui entraîne un alternateur produisant de l'électricité. La chaleur du moteur est récupérée pour chauffer le digesteur, le processus ayant besoin d'une température de l'ordre de 40°C. L'excédent peut être utilisé pour chauffer des habitations, etc....

Le temps de séjour dans le digesteur est fonction du type de matière organique. Il varie entre 30 et 70 jours.

La matière organique digérée (après passage dans le digesteur) possède plusieurs avantages : l'azote est plus facilement assimilable par les plantes, les odeurs de lisier ont quasiment disparu, ...

Lisier, fumier, plantes
énergétiques





PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

Quelques chiffres sur l'installation à Faascht :

- 2 digesteurs de 750 M³
- 2 moteurs de 80 Kw
- input : lisier, fumier, maïs
- temps de séjour : 50 jours
- production annuelle
d'électricité : 900 000 Kwh

Pour rappel, un ménage consomme
annuellement : +/- 3 500 Kwh

Le projet européen :

Ce projet est financé par la Commission européenne, les partenaires et la Région wallonne.

Les partenaires :

- L'asbl « Au Pays de l'Attert », porteur du projet, coordinateur et responsable de la diffusion des résultats
- Les frères Kessler où se construit l'installation
- Electrabel
- Agra-Ost : association de promotion de la valorisation agronomique de la matière organique
- FUL : Fondation Universitaire Luxembourgeoise
- LEE : bureau d'étude luxembourgeois spécialisé dans la conception d'installation de biométhanisation
- HJ Schnell : motoriste allemand spécialisé dans l'adaptation des moteurs diesel au biogaz
- ZES : centre de recherche allemand établi à Saarbrücken et spécialisé dans le domaine des énergies renouvelables

Objectifs principaux du projet :

- Démontrer l'intérêt de la technique pour produire de l'énergie renouvelable et pour diversifier l'activité agricole.
- Améliorer les performances du système en apportant toute une série de modifications techniques et en optimisant la gestion de l'installation.

Etat d'avancement du projet :

Ce projet d'une durée de trois ans prévoit la mise en service de l'installation pour fin 2002. Une première phase a permis de concevoir une installation capable de valoriser énergétiquement la totalité des effluents de la ferme et de produire de manière

constante du biogaz tout au long de l'année. Le recours à d'autres matières organiques telles que des plantes énergétiques est nécessaire pour compenser le manque d'effluents pendant le pâturage estival. Actuellement, la construction de l'installation est déjà bien avancée et les travaux devraient être terminés au mois de novembre. Il faudra plusieurs semaines avant que le processus de fermentation anaérobie soit opérationnel et que la flore bactérienne s'installe. Les premiers Kwh sont donc attendus pour la fin de l'année.

S'agissant d'un projet de démonstration, l'asbl « Au Pays de l'Attert » est à la disposition de toute personne souhaitant recevoir plus d'informations sur la technique et espère que le projet fera naître d'autres initiatives de biométhanisation dans la vallée de l'Attert. A suivre

27^{ème} parcours sucré, salé ou encore épicé parsemé de mille et une délicieuses tentations !!!

La tranquillité et la convivialité du **marché gourmand et artisanal attertois** ont fait de ce rendez-vous trimestriel un lieu de rencontre incontournable. Pour la 27^{ème} fois, la **salle du Cothurne** accueillera le **samedi 07 septembre de 16 à 20 heures** de nombreux producteurs et artisans passionnés par leur travail qui attendent impatiemment de partager avec les visiteurs curieux et gourmands leurs connaissances et leurs produits, les vraies vedettes du jour.

Cette fois encore, de nombreux produits de terroir et de saison seront offerts à votre gourmandise : fromages, salaisons et charcuteries, miel, escargots, maitrank, confiserie et autres produits sucrés, salés ou épicés. Quant aux amoureux des couleurs et des matières, ils seront également à la fête avec les artisans qui leur présenteront le fruit de leur créativité.

L'asbl « Au pays de l'Attert » vous invite également à venir à la rencontre des initiateurs de « l'Epicerie d'Or », projet haut en couleurs présenté ci-dessous... à qui nous souhaitons bon vent.

L'Epicerie d'Or ou le raffinement au service du client

Venez découvrir les délices d'antan dans le beau village de Nobressart. Défenseurs de la gastronomie, Corinne et Olivier Duquesne vont s'efforcer de vous guider sur le chemin de la saveur et des senteurs au travers de produits nobles tel le canard, l'olive, la truffe, les fruits ainsi qu'une gamme prestigieuse de produits de tradition et du terroir. Ils vous accueilleront dans leur maison, rue de la Schock, 33 à Nobressart du mardi au vendredi de 17 à 20h et le samedi de 10 à 18h30. La livraison des commandes à domicile est également possible. Pour plus de

Quelles surprises réserve la cinquième édition du festival « Musique dans la vallée » ?

Six dates... pour confirmer, une année encore, la réputation de ce festival dédié à la voix et au chant. Éclectisme de la programmation et qualité des groupes invités assurent à cet événement transfrontalier une satisfaction manifeste d'un public de plus en plus fidèle. De bons moments en perspective !

Les concerts à la loupe ...

En concert d'ouverture, l'Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise a invité le **Grand Chœur de l'Opéra Moussorgsky de Saint-Pétersbourg**. Samedi dernier à Bettborn, le public est tombé sous le charme de ce chœur extraordinaire qui a interprété avec brio des chants traditionnels de Russie et les merveilleuses « Vêpres » de Rachmaninov.

Le dimanche **08 septembre à 17h**, l'orgue restauré de l'église de **Ell** revivra, pour notre plus grand bonheur, sous les doigts de la talentueuse **Anne Froidebise**. Accompagnée d'une violoncelliste, d'un hautboïste, d'un trompettiste et d'une mezzo-soprano, cette organiste de réputation européenne nous invite dans l'univers de grands compositeurs (Bach, Distler, Vivaldi, ...) mais également dans celui de compositeurs moins connus (Lemmens, Hindemith, ...). Elle nous montrera également ses talents de claveciniste.

Le **samedi 14 septembre** à 20 heures, le festival accueillera en l'église paroissiale de **Thiaumont** le groupe vocal « **la Confrérie du Luth** » de **Cracovie**. Sept voix et un luth pour découvrir la simplicité et l'harmonie de ces chants qui échelonnent l'année des hommes et des femmes en Pologne, année structurée par les saisons et les moments religieux forts comme l'Avent, Noël, le Carême et Pâques. Leur répertoire profane propose des danses anciennes, des chants de banquet, des chansons d'amour et d'adieu. Leur répertoire sacré comprend des mélodies harmonieuses anciennes ou de la Renaissance. Un concert pétillant à l'image des membres de cet ensemble.



Un samedi plus tard, c'est-à-dire le **21 septembre** à 20 heures, le festival fera étape à la **salle Aula de Redange**. Accompagné d'un baryton pour certaines œuvres, le **Quatuor de Luxembourg** (premier et second violons, alto et violoncelle) nous offrira un répertoire riche et varié. Haydn, Respighi, Barber, mais également Civitareale et Kerger, deux compositeurs luxembourgeois, sont au menu de ce concert exceptionnel. A la demande des organisateurs, Camille Kerger, originaire de Ell, a composé spécialement pour le festival un morceau pour quatuor à cordes.



Le samedi **28 septembre** à 20 heures, on fait la fête avec le Pall Center qui célèbre son vingtième anniversaire. Au centre culturel Nic Bosseler de **Beckerich**, c'est **Perry Rose** et ses musiciens qui nous entraînent vers les horizons d'Irlande dans un rêve folk et sonore. Ce chanteur belge au sang irlandais nous revient avec son nouvel album « Hocus Pocus ». Toujours gorgé de mélodies et mélancolies irlandaises, il y poursuit son voyage dans un univers de chansons simples et belles, de ballades lumineuses et de mélodies accrocheuses. Incontestablement, l'un des artistes belges les plus talentueux du moment.



Le concert de clôture aura lieu le **dimanche 6 octobre** à 17 heures à **Attert**, dans le domaine communal (Centre Européen Robert Schuman). L'invité est l'ensemble « **Les Archets du Sablon** ». Fraîcheur, jeunesse, enthousiasme mais aussi rigueur et ténacité sont au programme avec ces jeunes violonistes des Académies d'Arlon et de Bastogne. Sous la direction de **Jean-Marie Georges** et encadrés par quelques musiciens professionnels, ils nous feront entendre des pages de Gluck, Handel, ... Ils seront accompagnés pour une partie du concert par Diane Juchem, soprano. Le ticket d'entrée de ce concert donnera accès gratuitement au centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » qui ouvrira ses portes ce dimanche de 13 à 17 heures.

Le prix des places par concert est fixé à 10 € pour les adultes, 6 € pour les jeunes de 12 à 18 ans et les étudiants. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Renseignements et réservations :

Asbl « Au Pays de l'Attert », Sylvie Hubert, Nathalie Druart, 00 32 63 22 78 55
Commune de Beckerich, Viviane Betzen, 00 352 23 62 21 30

Agenda des activités

Septembre

- **Du vendredi 6 au dimanche 8 à Lottert** : kiïrmes am Duerf (GAL - R Mertz 063/23 25 05)
- **Samedi 7 de 16 à 20h à Attert** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne (asbl « Au Pays de l'Attert »)
- **Dimanche 8 à 17h à Ell** : Musique dans la Vallée (voir article) : Anne Froidebise, orgue, avec violoncelle, hautbois, trompette et mezzo-soprano - église
- **Samedi 7 et Dimanche 8 à Attert** : journées du Patrimoine, ouverture du Centre européen R. Schuman
- **Dimanche 8 à Attert** : « Point Vert » Adeps, 5, 10, 20 km départ camping (SI - Y Mayérus 063/23 30 58)
- **Dimanche 8 à Lischert** : VTT suivi d'un repas (Animation Lischertoise - D Reichling 063/21 64 67)
- **Du samedi 14 au lundi 16 à Heinstert** : kermesse (Royale Concordia Heinstert - H Thiry 063/21 70 58)
- **Samedi 14 à 20h à Thiaumont** : Musique dans la Vallée : la « Confrérie du Luth » de Cracovie - église
- **Dimanche 15 à Nobressart** : conférence sur la chasse (Club La Fontaine - J de Marneffe 063/22 35 62)
- **Lundi 16 de 14h30 à 20h et mardi 17 de 17 à 20h à Attert** : collectes de sang, salle du Cothurne (Croix-Rouge - M Meyer 063/22 76 72)
- **Samedi 21 à 20h à Redange** : Musique dans la Vallée : Quatuor de Luxembourg : violons, alto et violoncelle avec un baryton - Salle Aula
- **Samedi 28 à 20h à Beckerich** : Musique dans la Vallée : Perry Rose, musique irlandaise - Centre Culturel Bosseler
- **Samedi 28 et dimanche 29 à Post** : bal Underground et fête (Poschaville - G Pels 063/21 85 36)
- **Dimanche 29 à 15h à Attert** : goûter des aînés, salle du Cothurne (Croix-Rouge - JM Meyer 063/23 23 54)

Octobre

- **Dimanche 6 à 17h à Attert** : Musique dans la Vallée : Les « Archets du Sablon » - Centre européen R. Schuman
- **Dimanche 6 de 13 à 17h à Attert** : visite du centre de découverte « Voyage au cœur de l'Attert » - Centre européen R. Schuman
- **Samedi 19 à Attert** : soirée whisky, salle du Cothurne (Le Cothurne - JM Meyer 063/23 23 54)
- **Samedi 26 à Heinstert** : festival musical d'automne (Royale Concordia Heinstert - H Thiry 063/21 70 58)
- **Samedi 26 à Thiaumont** : souper Halloween (Fanfare l'Aurore - D Oswald 063/22 82 90)
- **Dimanche 27 à 11h30 à Nothomb** : dîner choucroute (La Détente - A Wampach 063/21 78 06)

Novembre

- **Samedi 30 à Nothomb** : fête des 200 ans de l'école : concert de la chorale « A travers chants »
- **Samedi 30 à Lischert** : Saint-Nicolas (Animation Lischertoise - D Reichling 063/21 64 67)

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl « Au Pays de l'Attert »
107 Voie de la Liberté, 6717 Attert
Tél 063/22.78.55 Fax 063/22.16.98

Equipe de rédaction : Nathalie Druart, Emmanuel Hannick, Héléne Hanus et Sylvie Hubert

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Avec le soutien de la Région wallonne

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique

Le brame du cerf

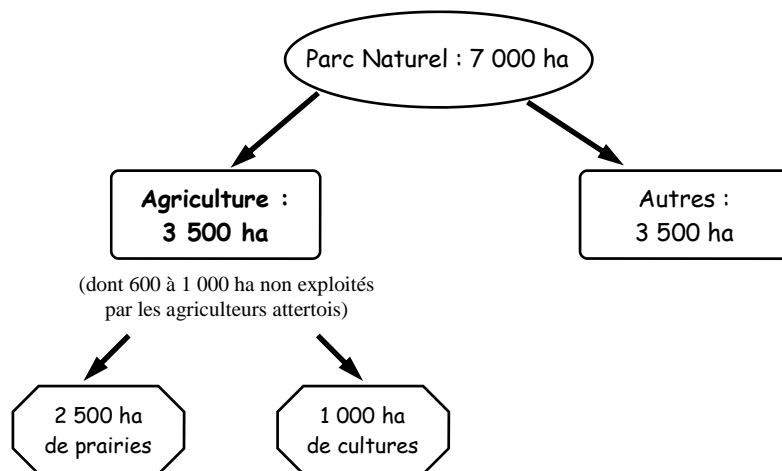
Vous n'êtes pas sans savoir que chaque année du 15 septembre au 10 octobre se déroule le rituel du brame du cerf. Ce phénomène naturel exerce une grande attractivité pour un public de plus en plus large, plaçant la Division de la Nature et des forêts (DNF) devant la problématique de savoir comment concilier l'écoute du brame du cerf, ses besoins de quiétude et l'intérêt grandissant du public. Une expérience pilote ayant permis l'année dernière de canaliser et sensibiliser le public à l'écoute du brame en forêt de Saint-Hubert, la DNF souhaite étendre l'initiative sur d'autres massifs importants. C'est ainsi que le Service Forestier de Habay s'est engagé avec l'aide du CRIE d'Anlier à monter une action identique en Forêt domaniale indivise d'Anlier et Rulles. Concrètement, pour la saison du brame à venir, il limitera l'accès sur les zones à protéger et les aires d'écoute, établira un calendrier d'accueil et de surveillance, offrira au public non averti une information sur le rituel du brame et organisera des guidances par des personnes qualifiées.

Des informations plus précises seront prochainement communiquées par la DNF.

Mesures agri-environnementales sur la Vallée

Déjà 7 ans que la Région wallonne propose des mesures agri-environnementales aux agriculteurs qui désirent travailler avec plus de respect pour l'environnement. Mais quelle est l'impact de ces mesures sur la les agriculteurs attertois ?

Le schéma ci-dessous permet d'expliquer clairement la répartition des superficies agricoles du Parc.



Parmi ces 3 500 ha de terres agricoles, une partie est consacrée aux mesures agri-environnementales.

Les données reprises ci-dessous concernent les mesures appliquées par les agriculteurs attertois sur les terres qu'ils cultivent dans le Parc Naturel et en dehors :

- **800 m** de terre labourée ensemencée en « herbe » le long de **ruisseaux** pour préserver ceux-ci de toute pollution par les engrais et les herbicides
- **1500 m** de berges de **ruisseaux** protégées (clôturées) volontairement en prairie
- **35 ha** de **culture raisonnée** (maïs et céréales) afin de réduire les doses d'herbicides et d'engrais
- **90 ha** de terres de cultures (maïs ou céréales de printemps) **couvertes pendant l'hiver** pour diminuer les risques d'érosion et le lessivage des nitrates vers les nappes souterraines
- **40 km** de haies, **130** fruitiers, **5** mares protégées afin de conserver le **paysage** et la **biodiversité** typiques de notre région

Plus de 50% des agriculteurs adhèrent à au moins une mesure agri-environnementale, un bel effort a donc déjà été fait pour l'environnement. Pour de plus amples informations sur ces mesures, n'hésitez pas à contacter